

# Éditorial

Par Pierre COUVEINHES

Le terme « territoires » paraît familier et sans mystère. Mais ce numéro de *Responsabilité & Environnement* intitulé « À qui appartiennent les territoires ? » montre que cette notion recouvre en fait une réalité complexe. En tous lieux, des structures d'échelles diverses, répondant à des définitions multiples (géographiques, administratives et juridiques, techniques, économiques, ...) se superposent, s'entrecroisent, servant de support aux jeux d'acteurs dont les intérêts sont souvent contradictoires entre eux.

La première partie de ce numéro permet de mieux cerner ce qui définit un territoire. L'article de Robert Marconis nous apprend que les géographes eux-mêmes ont longuement hésité sur la place relative qui doit être accordée à l'environnement naturel et aux interactions complexes que les hommes développent avec celui-ci.

Mais ces interactions évoluent à travers le temps. Ainsi, Jean-Louis Guigou soutient l'idée que le contrôle des territoires passe progressivement de l'État central aux hommes et aux entreprises qui sont implantés sur ces territoires. Ce point de vue est illustré par l'article de Laure Ménétrier et Cédric Messier, qui présentent l'intérêt qu'il y a pour les entreprises (grands groupes, mais aussi ETI et PME) à s'impliquer dans l'aménagement et la vie économique de leurs zones d'implantation.

Il est un autre élément important qui « fait territoire » : le mode de propriété de certaines ressources précieuses, qui dépend dans une large mesure du cadre juridique national. Alain Liger présente un état des lieux pour les substances minérales, et Valéry Elisséeff pour les terres agricoles.

Mais les territoires recèlent aussi d'autres ressources – monuments, quartiers historiques, et même paysages – qui sont protégées de plus en plus fréquemment par des dispositions réglementaires, ainsi que nous le montre Alain Marinos. Outre leur intérêt culturel et environnemental, ces ressources présentent également une grande valeur économique, car elles sont le support du tourisme et plus généralement de ces « industries de l'art de vivre » qui constituent un des domaines d'excellence de notre pays (1). Cette première partie du numéro est conclue par l'article de Christophe Quéva, qui compare entre eux les systèmes d'organisation territoriale de divers pays de l'Union européenne, et présente les efforts menés pour leur trouver un dénominateur commun.

La seconde partie est consacrée aux coopérations et aux conflits qui peuvent naître entre les différentes catégories d'acteurs présents sur un territoire. Nathalie Raullet-Croset accorde un rôle central à ces phénomènes pour définir le territoire en tant qu'objet de gestion, espace où s'élaborent des « compromis locaux entre différents acteurs porteurs de logiques différentes qui coexistent sur un même territoire ». La difficulté à établir de tels compromis est illustrée de manière frappante par l'article de Thibaud Normand, qui montre comment les procédures de consultation organisées dans le cadre des PPRT (2) conduisent souvent à une remise en question de l'existence même des sites industriels visés, sans que puisse réellement s'instaurer un débat sur l'avenir économique des territoires. À l'inverse, Jean-Marc Lacave présente un exemple de coopération particulièrement fructueuse : celle qui s'est développée depuis quelques décennies entre les gestionnaires des ports et les municipalités concernées, à l'occasion de la reconversion des friches portuaires.

Les grands réseaux (transport, énergie, télécommunications) jouent un rôle décisif dans le développement des territoires. Christophe Bouneau, Michel Derdevet et Jean-Baptiste Galland décrivent l'évolution dans le temps des logiques qui ont sous-tendu le déploiement géographique de ces réseaux.

Un autre élément important de la compétitivité d'un territoire est la présence de moyens de recherche scientifique. Bastien Bernela et Olivier Bouba-Olga contestent l'opinion selon laquelle il serait souhaitable, pour des raisons d'efficacité, de concentrer ces moyens sur un petit nombre d'implantations géographiques.

Le dossier se conclut par un article d'Anolga Rodionoff, qui analyse la manière dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) remettent en question la notion traditionnelle de territoire, sans toutefois que celle-ci perde sa pertinence. Contrairement à la vision quelque peu utopique qui a accompagné longtemps le développement d'Internet, les TIC ne semblent pas avoir pour effet de réduire les inégalités territoriales, mais, bien au contraire, de concentrer les moyens et les richesses sur un petit nombre de métropoles mondiales, tout en rejetant à la périphérie de vastes portions de la planète : il y a là un thème de réflexion essentiel pour l'avenir.

\*  
\*\*

En hors-dossier, ce numéro de *Responsabilité & Environnement* présente les actes du colloque organisé le 23 mai 2013 sur le thème « Quelles puissances publiques pour demain ? », à l'initiative du groupe de réflexion éponyme de l'Association amicale des ingénieurs des Mines (AAIM).

## Notes

(1) Voir notamment le numéro de novembre 2013 de *Réalités Industrielles* sur le thème *Les industries de l'art de vivre*, dont le sommaire, l'avant-propos, l'introduction et les résumés des articles sont en accès libre à l'adresse : [http://www.anales.org/ri/2013/ri\\_novembre\\_2013.html](http://www.anales.org/ri/2013/ri_novembre_2013.html). Voir également la Gazette de la société et des techniques n°74 de novembre 2013 intitulée *Tourisme : comment échapper au mythe du laquais*, téléchargeable librement à l'adresse <http://www.anales.org/gazette/2013/gazette2013.html>

(2) Les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) constituent l'outil essentiel dont dispose l'État pour réduire les conséquences d'un accident industriel éventuel au voisinage des sites à risque.